

Férolles Infos

Numéro 42 : Mai 2019

Le mot du maire

La campagne 2019 de relevé des compteurs d'eau va débuter le 14 mai prochain. En plus du système d'auto-relevé mis en place depuis 2 ans, un agent a été recruté pour cette mission ponctuelle afin d'optimiser la précision des relevés et éviter au maximum les estimations qui sont souvent à la base de problèmes de facturation.

Cette mission se déroulera sur des plages horaires importantes afin de permettre l'accès aux systèmes de comptage, de 9h00 à 19h00 en semaine et de 9h00 à 18h00 les samedis 18 et 25 mai.

M Gilles TARGE est mandaté pour effectuer cette mission et sera à votre disposition pour prendre en compte vos disponibilités pour l'organisation des relevés.

Merci pour l'accueil que vous saurez lui réserver,

David DUPUIS

Prochainement à Férolles

Mercredi 15 mai	✓ Conte pour les Tout-Petits, 10h, Palace des Salopettes
Samedi 18 mai	✓ Inscription Centre de Loisirs, 10h-12h
Mardi 21 mai	✓ Soirée chants des écoles primaires, salle des Fêtes de Sandillon
Vendredi 24 mai	✓ Inscription Centre de Loisirs, 16h-18h
Samedi 25 mai	✓ Atelier floral, 10h-12h, Le Férolliot
Samedi 25 mai	✓ Course cycliste, Comité des Fêtes
Samedi 25 mai	✓ Atelier Fabric à Bricoles, 9h-17h, Palace des Salopettes
Dimanche 26 mai	✓ Elections européennes, 8h-18h, salle des Fêtes

Zoom sur... Le taxi de Férolles



Pour ce numéro, Férolles infos est allé à la rencontre de Denis Tiget, le chauffeur du taxi férolliot.

Un taxi à la campagne ? Quels services proposez-vous ?

Je réponds de façon personnalisée à la demande des habitants de Férolles et des environs. Je conduis des personnes pour des rendez-vous médicaux sur Orléans ou plus loin. Je les accompagne également dans les démarches administratives pour leur faciliter la vie. Je transporte aussi des personnes pour faire les courses. J'ai des habitués, on se connaît bien !

Quelles sont les personnes qui font appel à vous ?

Tout le monde : des entreprises comme des particuliers. Je me déplace partout !

Qu'appréciez-vous particulièrement dans votre profession ?

J'aime rendre service, c'est ce que j'apprécie dans le taxi rural. On fait de vraies rencontres !

Pour contacter Denis : 06 70 34 82 76

Centre de loisirs



Le centre de loisirs sera ouvert cet été du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.

Les inscriptions auront lieu à la mairie les :

- samedi 18 mai de 10h à 12h
- vendredi 24 mai de 15h à 18h

Rando Férolles

Rando Férolles recherche pour une future exposition, des photos ou documents sur les réjouissances dans la commune, concours de pêche, course cycliste, carnaval, ancienne st Vincent, etc.

Pourrait être également intéressante l'arrivée du matériel mécanique dans les fermes, sans oublier le travail des champs à la main ou avec l'aide des animaux.

Si vous possédez ce genre de document, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : 06 84 24 57 41 Gérard LEBRUN ou au 06 12 16 13 60 Patrick ROBERT

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Chaque année, dès la mi-mai, commence la relève des compteurs d'eau des abonnés de Férolles. 549 compteurs seront ainsi relevés jusqu'au 10 juin. Merci de réserver le meilleur accueil à Monsieur Gilles TARGE, agent de relève mandaté.

Comment s'effectue la relève ?

Pendant 3 semaines, 1 agent mandaté par la Mairie, en tenue et munis de la carte officielle – va sillonner du lundi au samedi les différents secteurs de la commune.

Cette relève permettra d'éditer les factures annuelles. Ce passage sert également à vérifier l'état du compteur et dans les cas nécessaires à programmer de futures interventions en fonction des anomalies détectées.

A partir des données en sa possession, le releveur signalera par un "avis de grosse consommation" toute consommation anormalement élevée à ses yeux, et souvent signe de fuite éventuelle sur l'installation.



Gilles TARGE

Quels sont mes devoirs d'abonné ?

Bien qu'obligatoire, cette relève est parfois impossible car certains abonnés oublient de laisser le compteur accessible : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur la plaque, regard plein d'eau ou non nettoyé.

C'est pour cela que les services de la Mairie communiquent à l'avance (République du centre, informations communales, site internet...) quelles seront les dates de relève des différents secteurs. Vous pouvez ainsi préparer le terrain pour notre agent, qui profitera d'un accès facilité afin d'effectuer une relève juste.

Pour rappel, si la Régie communale a en charge le compteur, le robinet avant et le clapet ; l'abonné est lui responsable de l'entretien et de la protection du regard comme du coffret (pour lutter contre le gel ne pas utiliser de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche mais favoriser des plaques en polyuréthane ou en polystyrène).

Et si le releveur n'a pas accès au compteur ?

En cas de non-relève le releveur laisse un avis de passage. Vous pouvez dès lors nous le renvoyer complété, nous appeler pour donner votre index ou encore prendre un rendez-vous pour un nouveau passage. Bien entendu lors de ce rendez-vous il sera important de bien suivre ce qui est expliqué ci-dessus.

Dans le cas où aucune réponse ne serait donnée, nous établirions la facture de façon forfaitaire sur la base de vos consommations passées.

Le releveur peut-il entrer sur ma propriété sans mon accord ?

Si l'accès est libre, le releveur pourra effectivement rentrer sans votre accord. Cependant, il ne franchira pas un accès fermé ou dans le cas d'un compteur à l'intérieur de votre logement, ne se permettra pas d'entrer chez vous sans y être invité.

Si vous ne voulez pas que notre agent entre dans votre propriété, vous pouvez demander (à vos frais) que votre compteur soit installé en limite extérieure de celle-ci.

Nous sommes donc à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.